

An den Delegiertenrat der

**Pro Natura - Schweizerischer
Bund für Naturschutz**

Dornacherstrasse 192
4053 Basel

**Bericht der Revisionsstelle
zur Jahresrechnung 2020 nach Swiss GAAP FER**

(umfassend die Zeitperiode vom 1.1. - 31.12.2020)

15. März 2021

BERICHT DER REVISIONSSTELLE

An die Vereinsversammlung der Pro Natura - Schweizerischer Bund für Naturschutz, Basel

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der Pro Natura - Schweizerischer Bund für Naturschutz bestehend aus Bilanz, Betriebsrechnung, Geldflussrechnung, Rechnung über die Veränderung des Kapitals und Anhang für das am 31. Dezember 2020 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. In Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 unterliegen die Angaben im Leistungsbericht keiner Prüfungspflicht der Revisionsstelle.

Verantwortung des Vorstandes

Der Vorstand ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER, den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Vorstand für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung vermittelt die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2020 abgeschlossene Geschäftsjahr ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens-, Finanz- und Ertragslage in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER und entspricht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 728 OR) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Vorstandes ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

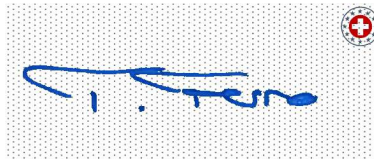
Basel, 15. März 2021

BDO AG



Daniela Kaiser

Leitende Revisorin
Zugelassene Revisionsexpertin



Tanja Ferro

Zugelassene Revisionsexpertin

Bilan au 31 décembre 2020
de l'Association de Pro Natura

en KCHF

	Explications	Bilan 2019	%	Bilan 2020	%		Explications	Bilan 2019	%	Bilan 2020	%
Actifs						Passifs					
Liquidités	1	6'203.7	9.9%	7'609.1	11.5%	Créditeurs assurances sociales	10	-25.9	0.0%	-422.7	0.6%
Placements à court terme		0.0	0.0%	0.0	0.0%	Créditeurs sections	10	-925.7	1.5%	-1'204.8	1.8%
Débiteurs assurances sociales	2	6.6	0.0%	7.0	0.0%	Autres créditeurs	10	-889.5	1.4%	-362.4	0.5%
Débiteurs sections	2	200.9	0.3%	371.0	0.6%	Passifs transitoires		-845.5	1.3%	-1'119.5	1.7%
Autres débiteurs	2	581.8	0.9%	186.0	0.3%	Provisions à court terme	11	-322.9	0.5%	-398.2	0.6%
Autres créances	3	88.8	0.1%	59.6	0.1%	Capital étranger à court terme		-3'009.5	4.8%	-3'507.6	5.3%
Réserves	4	40.4	0.1%	54.4	0.1%						
Actifs transitoires		641.3	1.0%	390.5	0.6%						
						Dettes à long terme avec intérêts		0.0	0.0%	0.0	0.0%
Actifs circulants		7'763.3	12.4%	8'677.6	13.1%	Capital étranger à long terme		0.0	0.0%	0.0	0.0%
Immobilisations financières	5	43'602.3	69.5%	47'359.2	71.6%	Fonds affectés à des fins spécifiques		-4'952.7	7.9%	-4'662.2	7.0%
Réserves naturelles	6	0.0	0.0%	0.0	0.0%	Capital lié		-11'043.7	17.6%	-16'233.2	24.5%
Immeubles exploités	7	5'904.8	9.4%	6'315.0	9.5%	Total Capital affecté à des fins spécifiques		-15'996.4	25.5%	-20'895.4	31.6%
Installation solaire	9	27.8	0.0%	20.8	0.0%						
Mobilier et appareils	9	929.3	1.5%	1'063.7	1.6%						
						Capital libre avec affectation interne		-3'918.0	6.2%	-3'737.5	5.6%
Immeubles non exploités	8	4'497.9	7.2%	2'715.7	4.1%	Capital libre sans affectation interne		-39'801.5	63.5%	-38'011.5	57.5%
Actif immobilisé		54'962.0	87.6%	57'474.4	86.9%	Total Capital d'organisation		-43'719.4	69.7%	-41'749.0	63.1%
Total Actifs		62'725.4	100.0%	66'152.0	100.0%	Total Passifs		-62'725.4	100.0%	-66'152.0	100.0%

Prestations 2020 de l'Association centrale de Pro Natura

en KCHF

	Explications	Décompte 2019	Décompte 2020	Augmentation/ diminution 2019 -> 2020	Changements 2019 -> 2020 en %	Budget 2020
Dons non affectés		5'727.6	5'795.6	68.0	1.2	5'693.5
Dons affectés à des fins spécifiques	12	2'710.2	2'991.3	281.1	10.4	3'155.0
Legs non affectés	13	16'135.3	2'649.9	-13'485.4	-83.6	1'500.0
Legs affectés à des fins spécifiques		2'460.1	5'666.5	3'206.3	130.3	4'500.0
Cotisations	14	11'162.3	12'745.7	1'583.5	14.2	11'924.5
Produits des réserves naturelles		50.9	38.6	-12.3	-24.1	18.0
Contributions du secteur public		1'587.5	902.5	-685.0	-43.2	1'060.0
Produits de prestations et autres recettes		969.5	1'206.0	236.5	24.4	1'583.3
Produit d'exploitation		40'803.4	31'996.1	-8'807.3	-21.6	29'434.3
Charges de personnel	15	-9'311.2	-10'135.9	-824.7	-8.9	-10'568.1
Frais de fonctionnement	16	-16'891.9	-20'150.5	-3'258.6	-19.3	-21'479.2
Amortissements	17	-689.2	-735.8	-46.6	-6.8	-782.5
Charges d'exploitation	18	-26'892.4	-31'022.2	-4'129.8	-15.4	-32'829.8
Résultat d'exploitation des prestations		13'911.0	973.9	-12'937.1	-93.0	-3'395.5
Répartition des frais administratifs		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat financier et activités annexes	19	2'345.3	1'954.6	-390.7	-16.7	733.2
Total Répartition des frais admin., résultat financier et activités annexes		2'345.3	1'954.6	-390.7	-16.7	733.2
Résultat hors fonds		16'256.3	2'928.5	-13'327.8	-82.0	-2'662.3
Prélèvements sur fonds et capital lié		1'467.7	1'479.4	11.6	0.8	1'594.0
Affectations à des fonds et capital lié		-3'063.8	-6'378.4	-3'314.6	-105.5	-282.0
Total Prélèvements (+) / affectations (-) fonds et capital lié		-1'596.0	-4'899.0	-3'303.0	-201.7	1'312.0
Résultat avant affectation interne		14'660.3	-1'970.5	-16'630.8	-112.9	-1'350.3
Prélèvements sur capital libre		1.7	180.5	178.8	10'637.2	1'601.7
Affectation au capital libre		-14'662.0	0.0	14'662.0	100.0	0.0
Total Prélèvements (+) sur / attributions (-) au capital libre		-14'660.3	180.5	14'840.8	101.2	1'601.7
Résultat après prélèvements /attributions avec affectation interne		0.0	-1'790.0	-1'790.0	0.0	251.4

Tableau de financement 2020

(en KCHF)

	Compte 2019	Compte 2020
Résultat d'exploitation sans les fonds et sans la modification du capital de l'organisation	16'256	2'929
Amortissement des immobilisations corporelles	689	736
Réévaluation des immobilisations financières	0	0
Bénéfices/pertes sur les intérêts non liquides	-1'958	-2'250
Augmentation / Diminution des stocks	-1	-14
Augmentation / Diminution des débiteurs et autres créances	-526	255
Augmentation / Diminution des actifs transitoires	-216	251
Augmentation / Diminution des créanciers	715	149
Augmentation / Diminution des passifs transitoires	-401	274
Augmentation / Diminution des provisions	28	75
Fonds issus des activités opérationnelles	14'587	2'404
Investissements immeubles	-2'037	866
Désinvestissements immobilisations financières et autres produits	5'260	16'965
Investissements immobilisations financières et autres charges	-16'840	-18'410
Investissements mobilier et appareils	-412	-420
Fonds issus des activités d'investissement	-14'030	-999
Fonds issus des activités de financement	0	0
Total Fonds	558	1'405
Augmentation / Diminution des liquidités	558	1'405
Etat des liquidités au 1er janvier	5'646	6'204
Etat des liquidités au 31 décembre	6'204	7'609

Principes du tableau de financement

Les liquidités représentent une réserve d'une importance stratégique pour les organisations sociales à but non lucratif et sont donc le facteur décisif de leur performance et de leur capacité d'action à moyen et long terme. Le tableau de financement montre la variation de ce poste, ventilé entre les facteurs Activité opérationnelle, Activité d'investissement et Activité de financement. Le tableau de financement est préparé selon la méthode indirecte.

Modification du capital

Capital des fonds affectés

Le fonds von Mechel doit permettre de soutenir des recherches scientifiques, notamment dans le Parc national. Les entrées sont dues aux taux d'intérêt internes. Les prélèvements ont permis de soutenir deux projets.

Le fonds Reinhart provient d'un legs. Il est destiné aux projets en Valais. Les entrées sont dues aux taux d'intérêt internes.

Le fonds pour les achats de terrains dans les montagnes suisses doit permettre l'achat de terrains jusque dans les régions alpines. Les entrées sont dues aux taux d'intérêt internes.

Le fonds Thurnheer-Jenni provient d'une attention de la Fondation Arthur und Frieda Thurnheer-Jenni. Ce fonds doit permettre de financer des projets liés à la protection des eaux, aux revitalisations des cours d'eau, à la protection de biotopes et de marais. Les entrées sont dues aux taux d'intérêt internes. Le prélèvement a été utilisé pour divers projets de l'action Castor & Cie.

	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Bilan au 31.12.2020
Fonds von Mechel	38	2	12	28
Fonds Reinhart	72	4	0	76
Fonds achats de terrains dans les montagnes suisses	243	11	0	254
Fonds Thurnheer-Jenni	4'600	217	512	4'305
Total	4'953	234	524	4'663

Capital affecté à des fins spécifiques

Conformément aux directives Zewo, le capital affecté à des fins spécifiques fait partie du capital des fonds affectés. Pour respecter dans tous les cas les volontés des donatrices et donateurs, les dons affectés qui ne peuvent être utilisés dans la même année sont alloués au capital affecté à des fins spécifiques. Les projets pour lesquels, dans les années précédentes, des dons affectés à des fins spécifiques avaient été reportés sont financés à partir du capital affecté à des fins spécifiques. Le capital affecté à des fins spécifiques se compose des éléments suivants :

	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Bilan au 31.12.2020
Achat parcelle 1597 de Rzier le Muids VD	11	0	11	0
Promotion mousses dans les champs	1	0	1	0
Réserve naturelle Aeschensee (GL)	18	0	7	11
Rosalie des Alpes	31	0	1	30
Animatura	0	200	0	200
Quote-part fonds de rénovation Juraweid	56	14	10	60
Projet zone alluviale Reussegg, Sins	161	0	161	0
Revitalisation zone alluviale Grien	130	0	0	130
Revitalisation pâturages Törbel	58	0	58	0
Biodiversité	12	0	12	0
Pinèdes Parc jurassien	54	0	0	54
Crapaud accoucheur Thal	20	0	20	0
Bacchante Arc jurassien	95	0	3	92
Cours d'eau	0	84	0	84
Promotion hautes-tiges LU	74	0	0	74
Hydrologie Bannzöpfe SZ	6	0	0	6
IUCN Schweiz	14	0	0	14
Groupes Jeunesse protection de la nature	4	0	4	0
Campagne Insectes	71	16	0	87
Campagne Corridors faunistiques	73	0	34	39
KULA Seetal	30	0	10	20

Achat de terrain Castro TI	22	0	0	22
Legs Aletsch Assainissement énergétique	1'956	0	70	1'886
Legs Zones de conservation dans les Alpes suisses	2'131	141	0	2'272
Legs Conservation de la biodiversité	0	3'025	0	3'025
Legs Assurer la continuité de Pro Natura	200	0	0	200
Legs pour la forêt d'Aletsch	27	0	27	0
Legs Achats de terrains en Suisse	0	2'500	0	2'500
Legs Projets des sections BE (Oberland) + VS	228	0	0	228
Legs Site protégé Champ-Pittet., Projets et entretien	100	0	0	100
Legs Parc national suisse	75	0	0	75
Legs Sections Suisse romande, projets	1'041	0	5	1'036
Legs Projets d'éducation à l'environnement	306	0	0	306
Legs VD (Magenat)	49	0	0	49
Legs Comité central, projets Suisse romande	500	0	0	500
Legs Centre Champ-Pittet, inv. + projets	916	0	208	708
Les Pontins Suivi	16	0	11	5
Surveillance de Forrenmoos	0	9	0	9
Régénération du marais Wildert	0	50	0	50
Million Parc national, budget en clarification	1'000	0	0	1'000
Nouveaux étangs pour les grenouilles & Co.	0	38	0	38
Dossiers pédagogiques	14	0	0	14
Barrages antichars comme corridors faunistiques	210	0	70	140
Parcs d'importance nationale	93	0	0	93
Bois de Finges VS	85	0	0	85
Phase-pilote jeunes professionnels Pro biotope	60	11	0	71
Regioflora	30	0	0	30
Renaturation du parc de stockage d'Eglisau	0	50	0	50
Revitalisation PPS Joûmes	28	0	0	28
Rigoles de Vionnaz	60	0	42	18
Lépidoptères	382	0	22	360
Zones protégées canton de Zurich	16	0	11	5
Tour d'observation Champ-Pittet	109	0	27	82
Prairies et pâturages secs Zeneggen	76	2	0	78
Éclaircissement forestier Lopper	160	0	22	138
Réserve forestière Erlenschachen	106	4	4	106
Chèvres « itinérantes »	123	0	103	20
Abri Wolfschachen : planif. compl. 2019-20	5	0	0	5
Total	11'043	6'144	954	16'233

Capital de l'organisation

	Bilan au 31.12.2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Bilan au 31.12.2020
Capital libre avec affectation interne	3'918	0	180	3'738
Capital libre sans affectation interne	39'801	0	1'790	38'011
Total	43'719	0	1'970	41'749

Explications relatives au bilan et au compte d'exploitation

Généralités sur la présentation des comptes

La présentation des comptes de l'Association centrale de Pro Natura s'effectue conformément aux recommandations spéciales relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC 21) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats correspondant à la situation réelle (true and fair views). Les comptes annuels correspondent à la loi suisse, aux statuts de l'organisation et aux statuts de la fondation ZEWO (service spécialisé des organisations d'utilité publique collectant des dons). Les chiffres ci-dessous se rapportent à l'exercice 2020. En cas d'écarts importants par rapport à l'exercice 2019, ceux-ci sont expliqués en détail. Sauf mention contraire, tous les chiffres sont donnés en 1'000 francs suisses.

Collaboration avec les organisations partenaires

L'Association centrale de Pro Natura n'a pas de filiales dans lesquelles elle exerce ou pourrait exercer une influence dominante sur la base d'un contrôle et d'une gestion en commun.

L'Association centrale est divisée en sections couvrant le territoire d'un ou de plusieurs cantons.

Chaque section s'organise comme une association indépendante dans le cadre des statuts de Pro Natura. Les sections utilisent le logo et l'image de Pro Natura.

Transactions avec les parties liées

Les organisations et institutions suivantes sont considérées comme des parties liées :

Sections

L'Association centrale est divisée en 23 sections. Les sections ne perçoivent pas directement de cotisations. Elles reçoivent leur part annuelle de l'Association centrale conformément à la décision du Conseil des délégués. À cette fin, l'Association centrale soutient les sections par le biais de compensations financières et de contributions pour des projets et le maintien des zones protégées.

1. Liquidités

Les avoirs en caisse et bancaires sont portés au bilan à valeur nominale. Les avoirs en liquidités se sont réduits par rapport à l'année précédente. Les excédents de liquidités des années précédentes ont pu être réduits de manière raisonnable pour une activité opérationnelle.

2. Débiteurs

Les créances de tiers sont inscrites à leur valeur nominale.

	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Vente de marchandises	13	10
Sections Pro Natura	201	371
Débiteurs assurances sociales	7	7
Compte courant de l'administration des immobiliers Lausanne	237	116
Compte courant Les Grangettes	0	0
Compte courant Juraweid Association des copropriétaires	56	60
Compte courant Association de soutien	275	0
Total	789	564

3. Autres créances

	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Avoir impôt anticipé	16	34
Impôt anticipé avant règlement déf. TVA (perçue)	45	18
Avoir TVA	28	8
Avoir impôt	89	60

4. Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués aux coûts d'acquisition.

	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Stocks de marchandises	40	54

5. Immobilisations financières

Les titres sont portés au bilan à la valeur du cours. Les placements sont conformes au règlement de Pro Natura sur les placements et visent avant tout à préserver le patrimoine et à garantir la durabilité. Les taux d'intérêt de l'hypothèque et du prêt sont ceux du marché. En raison de la durée de portage prévue à long terme, les titres sont attribués depuis 2015 dans les actifs immobilisés à long terme.

	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Obligations CHF	10'802	10'129
Obligations monnaies étrangères	858	830
Actions et fonds CHF	23'520	23'435
Actions et fonds en monnaies étrangères	5'768	10'404
Ökosar	874	911
Hypothèque (prêt locatif de Gundeldingerfeld)	1'300	1'250
Prêt aux installations solaires	480	400
Total	43'602	47'359

6. Réserves naturelles

Les réserves naturelles sont inscrites au bilan pour un franc symbolique. Leur valeur pour l'environnement n'est pas de nature comptable.

7.1 Immeubles exploités 2020

Les immeubles exploités sont évalués aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les amortissements sont calculés sur une durée d'utilisation de 40 ans. Lors de l'achat Juraweid, seuls les bâtiments ont été portés au bilan, la part de terrain a été affectée aux réserves naturelles et imputée au compte courant.

	Villa Cassel	Château Champ-Pittet	Annexe Champ-Pittet	Juraweid	Total
Coûts d'acquisition 01.01.2020	6'662	6'722	1'882	800	16'066
Recettes	733	0	0	0	733
Dépenses	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition 31.12.2020	7'395	6'722	1'882	800	16'799
Amortissements cumulés 01.01.2020	-3'815	-5'274	-972	-100	-10'161
Recettes	-88	-168	-47	-20	-323
Dépenses	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés 31.12.2020	-3'903	-5'442	1'019	-120	-10'484
Total Immeubles exploités 2020	3'492	1'280	863	680	6'315

7.2 Immeubles exploités 2019

	Villa Cassel	Château Champ-Pittet	Annexe Champ-Pittet	Juraweid	Total
Coûts d'acquisition 01.01.2019	4'624	6'722	1'882	800	14'028
Recettes	2'037	0	0	0	2'037
Dépenses	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition 31.12.2019	6'662	6'722	1'882	800	16'065
Amortissements cumulés 01.01.2019	-3'765	-5'106	-925	-80	-9'876
Recettes	-50	-168	-47	-20	-285
Dépenses	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés 31.12.2019	-3'815	-5'274	-972	-100	-10'160
Total Immeubles exploités 2019	2'847	1'448	910	700	5'905

8.1 Immeubles non exploités 2020

Les biens-fonds à Berne et à Lausanne ont été offerts, resp. légués, à Pro Natura en 2013. Ils ne font pas partie des biens immobiliers d'exploitation et sont portés au bilan à la valeur d'acquisition estimée, déduction faite des amortissements et en sus des investissements. Le bien-fonds à Berne a été vendu en 2020.

	Lausanne	Berne	Total
Coûts d'acquisition 01.01.2020	3'288	2'000	5'288
Recettes	0	0	0
Dépenses	-	-2'000	-2'000
Coûts d'acquisition 31.12.2020	3'288	0	3'288
Amortissements cumulés 01.01.2020	-490	-300	-790
Recettes	-82	-38	-120
Dépenses	-	338	338
Amortissements cumulés 31.12.2020	-572	-	572
Total Immeubles non exploités 2020	2'716	0	2'716

8.2 Immeubles non exploités 2019

	Lausanne	Berne	Total
Coûts d'acquisition 01.01.2019	3'288	2'000	5'288
Recettes	0	0	0
Dépenses	-	-	-
Coûts d'acquisition 31.12.2019	3'288	2'000	5'288
Amortissements cumulés 01.01.2019	-408	-250	-658
Recettes	-82	-50	-132
Dépenses	-	-	-
Amortissements cumulés 31.12.2019	-490	-300	-790
Total Immeubles non exploités 2019	2'798	1'700	4'498

9.1 Autres immobilisations corporelles 2020

L'installation solaire sur le toit du Secrétariat central de Bâle a été financée en 2003 en collaboration avec Pro Natura Bâle. Les coûts de réalisation s'élevaient à kCHF 278 après déduction des subventions obtenues. La quote-part de l'Association centrale s'est élevée à kCHF 139. Cette quote-part fait l'objet d'un amortissement linéaire sur 20 ans. La durée d'amortissement de 20 ans est prescrite par les services industriels de Bâle-Ville qui rachètent l'électricité produite de manière à couvrir les coûts. Le mobilier et les appareils sont évalués au coût d'acquisition, déduction faite des réévaluations nécessaires. On se base sur une durée d'utilisation de 10 ans, de 3 ans pour les appareils informatiques et un véhicule électrique d'occasion à Aletsch et de 10 ans pour la banque de données des membres.

	Installation solaire	Mobilier et bureautique	Informatique Véhicule	Banque de données des membres	Total
Coûts d'acquisition 01.01.2020	139	1'165	658	246	2'208
Recettes	-	324	96	-	420
Dépenses	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition 31.12.2020	139	1'489	754	246	2'628
Amortissements cumulés 01.01.2020	-111	-545	-354	-241	-1'251
Recettes	-7	-117	-166	-2	-292
Dépenses	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés 31.12.2020	-118	-662	-520	-243	-1'543
Total Autres immobilisations corporelles 2020	21	827	234	3	1'085

9.2 Autres immobilisations corporelles 2019

	Installation solaire	Mobilier et bureautique	Informatique Véhicule	Banque de données des membres	Total
Coûts d'acquisition 01.01.2019	139	1'066	345	246	1'796
Recettes	-	99	313	-	412
Dépenses	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition 31.12.2019	139	1'165	658	246	2'208
Amortissements cumulés 01.01.2019	-104	-438	-199	-238	-979
Recettes	-7	-107	-155	-3	-272
Dépenses	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés 31.12.2019	-111	-545	-354	-241	-1'251
Total Autres immobilisations corporelles 2019	28	620	304	5	957

10. Crédoiteurs

Les créances de tiers sont inscrites à leur valeur nominale.

	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2020
Créditeurs fournisseurs	862	362
Créditeurs assurances sociales	26	423
Sections Pro Natura (comptes courants)	925	1'205
Total	1'813	1'990

11. Provisions

Heures supplémentaires et crédits vacances des collaborateurs au Secrétariat central à la fin de l'année.

Valeur comptable au 1.1.2019	295
Dissolution 2019	28
Valeur comptable au 31.12.2019	323
Dissolution 2020	75
Valeur comptable au 31.12.2020	398

12. Dons affectés à des fins spécifiques

Les 3,0 millions francs suisses de recettes de dons affectés en 2020 sont légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente et correspondent à peu près à la moyenne à long terme.

13. Legs

En 2020, un total de 8,3 millions francs suisses de legs a été reçu (2019 : 18,6 millions francs suisses), dont 5,7 millions francs suisses ont été affectés (2019 : 2,6 millions francs suisses). Cette diminution des legs est due à un seul legs très important reçu en 2019. Les legs et les dons sont comptabilisés à réception du paiement.

14. Cotisations des membres

En raison de l'augmentation des contributions décidée en 2019 et suite au succès continu de l'action « porte-à-porte », les recettes des cotisations des membres ont augmenté de 14 %.

15. Charges de personnel

Pro Natura dispose d'un système salarial équitable. La différence entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé est de 1 sur 2. Les 7 membres de la Direction (au total 600 % de poste) gagnent en moyenne 907'767 francs suisses brut par an.

Les membres du Comité central travaillent bénévolement. Compte tenu de la charge de travail importante, la présidente perçoit un dédommagement forfaitaire de 12'000 francs suisses par an. Les membres du Comité central se font rembourser leurs frais de voyage, nuitées et autres menues dépenses. Les 10 membres du Comité central ont travaillé bénévolement au total env. 1'100 heures pour Pro Natura, auxquelles s'ajoutent env. 1'500 heures des délégués qui travaillent également bénévolement. Dans le cadre des missions actives de Pro Natura, les bénévoles ont fourni au total 5'560 heures de travail dans les réserves naturelles en sus des 1'370 heures faites à l'échelle nationale par les groupes de jeunesse (Conseil des jeunes, formation des guides de groupe de protection de la nature, Ecotopia).

En moyenne annuelle, le Secrétariat central a occupé 116,2 personnes pour 81,1 postes à plein temps, dont 78,6 à Bâle, 26,6 sur le site de Champ-Pittet et 11,2 au Centre d'Aletsch. (2019: 103,7 personnes pour 70,9 postes à plein temps).

	2019	2020
Charges de personnel pour les sections	402	380
Charges de personnel pour les projets	6'895	7'278
Charges de personnel pour la collecte de fonds et le marketing	535	559
Charges de personnel pour l'administration	1'479	1'919
Total Charges de personnel	9'311	10'136

16. Frais d'exploitation

	2019	2020
Péréquation financière sections	3'600	3'600
Part des cotisations membres aux sections	1'354	1'663
Part des projets aux sections	1'439	2'350
Charges pour les réserves naturelles	1'376	536
Autres frais d'exploitation	4'265	7'087
Charges pour collecte de fonds et marketing	4'405	4'391
Dépenses administratives	453	524
Total Frais d'exploitation	16'892	20'151

17. Amortissements (cf. points 7-9)

18. Charges des prestations

Conformément à la méthode ZEWO pour l'évaluation de la structure des coûts des organisations d'utilité publique, les charges des prestations sont divisées en charge de projet et dépenses administratives. Les dépenses administratives comprennent également les charges pour la recherche de fonds (fundraising). En raison des activités toujours aussi importantes pour la recherche de fonds, la charge administrative reste au niveau de celle de l'année précédente. Les frais pour la vente de l'Écu d'or ne sont pas compris.

	Dépenses Projets	Dépenses administratives	Total
Charges de personnel	7'658	2'478	10'136
Frais d'exploitation y c. amortissements	15'971	4'915	20'886
Total	23'629	7'393	31'022

19. Résultat financier et activités annexes

Bien que l'année boursière 2020 ait été très turbulente, les revenus des titres et des placements financiers de 2'866 KCHF ont dépassé le chiffre de l'année précédente (2'515 KCHF). Il faut toutefois remarquer à cet égard qu'il s'agit de gains comptables non réalisés qui pourront à nouveau être modifiés avec l'évolution future du marché.

Le résultat financier est composé comme suit :

	2019	2020
Recettes de titres et immobilisations financières	2'515	2'866
Correction de valeur de prêts fiduciaires	0	0
Recettes nettes d'immeubles non exploités	203	223
Bénéfices sur les titres et immobilisations financières	373	446
Taxes et frais bancaires, intérêts négatifs	-151	-184
Pertes sur les cours et les titres	-19	-802
Total Résultat financier	2'921	2'549

	2019	2020
Autres produits	58	10
Autres charges	-634	-605
Total Activités annexes	-576	-595

Autres indications relatives au bilan / Ne font pas partie du bilan :

A) Actifs sans usufruit

Au décès de l'usufruitière, les valeurs seront transférées à Pro Natura.

	Cours au 31.12.2019	Cours au 31.12.2020
Legs de 1999 (portefeuille de titres)	8'165	8'545
Total	8'165	8'545

B) Fonds administrés par des tiers

Il n'existe actuellement aucun fonds administré par des tiers.

C) Écu d'or

Conjointement avec Patrimoine suisse, Pro Natura participe à la vente de l'Écu d'or. Notre quote-part de gain figure dans le bilan et dans le compte d'exploitation. Les comptes annuels détaillés séparés de l'Écu d'or peuvent être demandés auprès du Bureau de l'Écu d'or : Talerbüro, Seefeldstrasse 5a, Case postale, 8032 Zurich, Tél. 044 262 30 86, E-mail : info@schoggitaler.ch.

D) Événements postérieurs à la date du bilan

Il n'existe à notre connaissance aucun événement postérieur à la date du bilan de nature à influencer les comptes 2020. Le 26 mars 2021, le Comité central approuvera l'exercice à l'attention de l'Assemblée des délégués, qui l'approuvera le 24 avril 2021.

Autres indications relatives au compte d'exploitation

A) Prévoyance du personnel

Les collaborateurs de Pro Natura sont, à l'exception des collaborateurs du secteur gastronomique, assurés auprès de la Fondation Abendrot contre les suites économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité. Il s'agit d'une fondation collective et d'un plan de prévoyance orienté vers la contribution, dans lequel les employeurs et les employés payent des contributions fixes. Les contributions d'employeur sont enregistrées effectivement dans la période dans laquelle elles surviennent. En 2020, il s'agissait de 1'177'010 francs suisses (année précédente : 1'109'949 francs suisses). Fin novembre 2020, le taux de recouvrement de la Caisse de pension était de 114,3 %, celui à fin 2020 n'était pas encore connu au moment de la rédaction du rapport. Le recouvrement ne représente aucun profit économique pour l'entreprise. Les risques de décès et d'invalidité sont réassurés.

Les collaborateurs du secteur gastronomique sont assurés auprès de la caisse de pension Gastro Social. Des montants à hauteur de 59'452 francs suisses (2019: 31'800 francs suisses) ont été acquittés en 2020. Le taux de recouvrement était de 120,5 % fin 2020.

B) Comptabilisation brute des collectes de dons

Les collectes de dons sont comptabilisées selon le principe brut.